



# FORMATION DE MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

DU SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (MAC SST)\*\*  
(Programme officiel INRS / CNAM – Référentiel en vigueur)  
Veille réglementaire, sanitaire et pédagogique permanente

## FORMATEUR

Formateur **Sauveteur Secouriste du Travail certifié INRS**,  
à jour de son **habilitation formateur SST**.

## PUBLIC CIBLE

Cette formation s'adresse à toute personne **titulaire du certificat SST** souhaitant maintenir et actualiser ses compétences afin de :

- prévenir une situation dangereuse,
- se protéger et protéger les autres,
- porter secours dans le cadre de son activité professionnelle.

## NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

Groupe de **4 à 10 stagiaires maximum**, conformément aux exigences de l'INRS.

## PRÉREQUIS POUR PRÉTENDRE À SUIVRE LA FORMATION

Être **titulaire du certificat SST** en cours de validité ou arrivé à échéance.

## ACCESSIBILITÉ – ADAPTATION AU HANDICAP

Conformément à la loi n°2005-102 du 11 février 2005 et au décret n°2009-200 du 30 avril 2009, l'accessibilité des personnes en situation de handicap est prise en compte.

Pour toute demande d'adaptation, contacter le référent handicap de l'organisme.

## ORGANISATION ET MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Formation en présentiel et **essentiellement pratique**, basée sur des démonstrations, des exercices guidés et des mises en situation professionnelles.

Les apports théoriques sont intégrés au fil de l'apprentissage des gestes, **conformément au référentiel SST INRS en vigueur**.

## MODALITÉS D'ACCÈS

Inscription via : site internet / email : [sap.formation33@gmail.com](mailto:sap.formation33@gmail.com) / téléphone : 09 83 51 38 11 / 06 16 15 39 26  
Etapes de l'inscription : étude des besoins stagiaires/édition devis/édition convention .

# DÉLAIS D'INSCRIPTION

A minima **15 jours** avant le début de la formation.

## TARIFS

Nous contacter – un **devis personnalisé** est établi en fonction des besoins de l'entreprise.

## DURÉE

**7 heures**

(hors risques spécifiques propres à l'entreprise).

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le SST doit être capable de :

- maintenir et actualiser ses compétences de sauveteur secouriste du travail ;
- intervenir efficacement face à un accident du travail ;
- identifier les situations dangereuses au sein de l'entreprise ;
- proposer et relayer des mesures de prévention adaptées ;
- alerter les secours compétents.

## RÉFÉRENCES PÉDAGOGIQUES

Cette formation Sauveteur Secouriste du Travail est une **formation certifiante**.

Elle permet la délivrance du **certificat SST**, reconnu au niveau national et valable **24 mois**. La formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) est réalisée conformément au **document de référence SST de l'INRS et de la CNAM**, en vigueur à la date de réalisation de la formation.

Les contenus, méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation sont strictement alignés sur ce référentiel national.

## MÉTHODES D'ANIMATION ET MOYENS D'ENCADREMENT

Il s'agit d'une formation **essentiellement pratique**, conforme au **référentiel national SST de l'INRS**.

L'évaluation des acquis se réalise **tout au long de la formation**, au travers :

- de mises en situation professionnelles simulées,
- de rappels et d'actualisation des gestes de secours,
- de pratiques guidées pas à pas par le formateur.

Chaque participant est amené à mettre en œuvre **l'ensemble des conduites à tenir SST** sur des cas concrets.

## MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE UTILISÉ

- Supports visuels (vidéoprojecteur),
- Mannequins de secourisme (adulte, enfant, nourrisson),
- Défibrillateur d'entraînement,
- Matériel de simulation SST,
- Kit pédagogique de mise en situation.

## ÉVALUATION ET VALIDATION

### ÉVALUATION

Évaluation continue des compétences conformément à la **grille officielle INRS**.

## **VALIDATION**

À l'issue de la formation, et en cas d'évaluation favorable :

- délivrance du **certificat de Maintien et Actualisation des Compétences SST**,
- certificat valable **24 mois**.

Dans le cas où le participant ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues, une **attestation de suivi de formation** est délivrée.

## **CONTENUS DE FORMATION**

À l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de :

- mettre en application ses compétences SST au service de la prévention des risques professionnels ;
- réaliser une protection adaptée ;
- examiner une victime ;
- faire alerter ou alerter ;
- secourir une victime qui : saigne abondamment,
  - s'étouffe,
  - ne répond pas et ne respire pas,
  - ne répond pas et respire,
  - répond et se plaint de sensations pénibles,
  - répond et se plaint de brûlures,
  - répond et se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements.

Version janvier 2026

**EI FAGALDE Yannick – SAP FORMATION**

Organisme de formation professionnelle

Siège social : 1 avenue des Landes de Gascogne – 33380 MIOS

Tél. : 09 83 51 38 11 / 06 16 15 39 26

Email : sap.formation33@gmail.com

SIRET : 353 018 450 000 42

